

Dol de Bretagne, le 16 janvier 2024,

**Le Président de la Communauté de communes,
A Mesdames et Messieurs les conseillers(ères) communautaires,**

Madame, Monsieur, le (la) conseiller(ère) de la Communauté de communes,

J'ai l'honneur de vous convier à la **séance du Conseil communautaire**, qui aura lieu le :

Jeudi 25 janvier 2024 à 18h30
Salle Serge Gas- Pleine-Fougères

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance précédente en date du 14 décembre 2023

- 1. Pôle Technique et Environnement – Service Environnement** - GEMAPI-Submersion marine-Syndicat Mixte du Littoral - Evolution statutaire
- 2. Pôle Technique et Environnement – Service Environnement** - GEMAPI-Submersion marine- Syndicat Mixte du Littoral -Convention de mise à disposition de service
- 3. Pôle Technique et Environnement – Service Environnement** - Bocage-Validation de la feuille de route 2023-2027 et de son plan de financement (suite au retour des financeurs – modification du plan de financement pluriannuel estimatif) - Actualisation de la délibération 2023-C-115
- 4. Pôle Technique et Environnement – Service Environnement** - Bocage - Demande de subvention Animation 2024 et Travaux 2023-2024 (Validation du plan de financement et autorisation sollicitation subvention au titre de l'animation 2024 et les travaux 2023-2024)
- 5. Pôle Technique et Environnement – Service Environnement** - Bocage - Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) Biodiversité - Ligneux - Prestation – Mise en place de la tarification
- 6. Pôle Technique et Environnement – Service Environnement** - Bocage – Mission de diagnostic pour autorisation de déplacement de haies dans le cadre de la PAC au titre de la BCAE8 (Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales) – Modification de la tarification et des modalités de la prestation
- 7. Pôle Enfance et Citoyenneté – Service Petite enfance** – LAEP – Validation du règlement de fonctionnement
- 8. Pôle Ressources – Service Ressources Humaines** - Modification du tableau des effectifs
- 9. Pôle Ressources – Service Ressources Humaines** - Contrat de projet - Création d'un emploi non permanent d'archiviste
- 10. Pôle Ressources – Service Ressources Humaines** - Emplois non permanents portant accroissements temporaires ou saisonniers d'activités et remplacements de fonctionnaires et d'agents contractuels – Modification du nombre de contrats



11. Pôle Ressources – Service Ressources Humaines - Rapport Social Unique 2020/2022 - Présentation

12. Pôle Ressources – Service Affaires Juridiques - Compte-rendu des délégations accordées au Président et au Bureau pour la période du 01/11/2023 au 31/12/2023

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, le (la) conseiller(ère) de la Communauté de communes, l'assurance de ma respectueuse considération.

Le Président
Denis RAPINEL



Le Conseil communautaire compte 41 conseillers(ères) communautaires titulaires, et 7 conseillers(ères) communautaires suppléant(e)s.

Communes	Nombre de conseillers (accord local)	Titulaires	Suppléants
Dol de Bretagne	8	Denis RAPINEL Stéphanie CHEREL Julien LEVERGNEUX Odile JOUQUAN Xavier COADIC Catherine BRIAND Jérôme DOLBOIS Marie-Odile MABILE	-
Pleine-Fougères	4	Louis THEBAULT Sylvie PIGEON Didier BRUNE Marilyne TRECAN	-
Baguer-Morvan	3	Olivier BOURDAIS Sylvie COMMEREUC Gilles LEBRET	-
Baguer-Pican	3	Sylvie DUGUEPEROUX David GUILLOUX Eliane MASSON	-
Epiniac	2	Sylvie RAME-PRUNAUX Jean-Louis DESPRES	-
Roz-Landrieux	2	François MAINSARD Marie-José CAILLET	-
Cherrueix	2	Jean-Michel TAILLEBOIS Audrey BEREST	-
Mont-Dol	2	Marie-Elisabeth SOLIER Didier ROBINARD	-
La Boussac	2	Christine FAUVEL David VIGOUR	-
Saint-Broladre	2	Jean-François GOBICHON Delphine COLUSSI	-
Le Vivier-sur-Mer	2	Clarisse BARATAUD Arnaud VETTIER	-
Roz-sur-Couesnon	2	Christophe FAMBON Marie-Jeanne HENRI	-
Sougeal	1	Rémi CHAPDELAINE	Amyra DURET
Trans-la-Forêt	1	Janine LEJANVRE	Elisabeth BOURDIN
Sains	1	Nicolas BATHÉLLIER	Jean-Marie TASSEL
Saint-Marcan	1	Louis LEPORT	Xavier LEBRET
Broualan	1	André DAVY	Stéphane CHAPRON
Saint-Georges-de-Gréhaigne	1	Jean-Pierre HERY	Jean-Pierre ROUXEL
Vieux-Viel	1	Gérard DUFEU	Brigitte BARBIER

Pour les communes de moins de 1 000 habitants, le maire est seul(e) conseiller(ère) communautaire, et son (sa) suppléant(e) est le (la) 1^{er} adjoint(e). Ordre du tableau.

Pour les communes de plus de 1 000 habitants, les conseillers(ères) communautaires ne disposent pas de suppléant(e)s. Dans ce cas, en cas d'empêchement, vous êtes invité(e) à donner une procuration de vote à un(e) autre conseiller(ère) communautaire titulaire de votre choix.

Merci de prévenir les services de la Communauté de communes (02.99.80.90.57) de cette procuration avant le déroulement de la séance.

PROCURATION DE VOTE

Je soussigné(e).....

Agissant en qualité de conseiller(ère) communautaire titulaire,

Empêché(e) d'assister à la réunion du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel

qui se tiendra le.....

à

Donne pouvoir pour me représenter et émettre tout vote en mon nom à :

....., conseiller(ère) communautaire titulaire.

Fait à

le.....

Signature